



Résidence d'été

Appel à candidatures

Cité internationale des arts

Date limite → 28.03.2025

Un programme proposé par l'ésadhar, avec la Cité internationale des arts, la galerie Duchamp, la Maison des arts Agnès-Varda et le Palais de Tokyo

Date limite de candidatures → 28.03.2025

esadhar.fr

ésadhar

Le programme

En 2023, l'ésadhar, en collaboration avec la Cité internationale des arts, la galerie Duchamp d'Yvetot (centre d'art d'intérêt national) et le Palais de Tokyo ont initié *Résidence d'été*, un nouveau programme dont l'objectif est de soutenir et encourager l'insertion professionnelle des créateur-rices émergent-es. La Maison des arts Agnès-Varda de Grand Quevilly a décidé de rejoindre le programme en 2025.

Le programme est ouvert à l'ensemble des diplômé-es de l'ésadhar depuis moins de 5 ans.

Résidence d'été se déploie en deux temps :

- une résidence à la Cité internationale des arts à Paris de 3 mois l'été 2025
- un-e des lauréat-es bénéficiera d'une exposition personnelle à la galerie Duchamp d'Yvetot au printemps 2026
- un-e des lauréat-es bénéficiera d'une exposition personnelle à la Maison des arts Agnès-Varda au début 2026

Les modalités de candidatures & calendrier

Transmission des candidatures : 28 mars 2025
Annonce des résultats : fin avril 2025
Résidence : 3 juillet au 29 septembre 2025
Exposition à la galerie Duchamp : printemps 2026
Exposition à la Maison des arts : début 2026

Les conditions

Les lauréat-es bénéficieront chacun-es :

- de la mise à disposition d'un espace de travail et de vie meublé à la Cité internationale des arts, sur son site du Marais, pendant toute la durée de la résidence
- d'un accompagnement professionnel et artistique
- d'une bourse de vie de 2 250€
- d'une aide à la production de 750€
- d'une exposition personnelle à la galerie Duchamp ou à la Maison des arts, rémunérée 1 000€ au titre des honoraires d'exposition.

Chaque lieu prend en charge la communication et les frais du vernissage.

Critères d'éligibilité & commission de sélection

Résidence d'été s'adresse à l'ensemble des diplômé-es de l'ésadhar, toute discipline confondue, ayant obtenu leur DNSEP à l'ésadhar en 2021, 2022, 2023 et 2024. Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréat-es du programme. Les membres du jury accorderont une attention particulière à la qualité artistique, à l'adéquation des recherches avec les enjeux et perspectives de résidence à Paris, en prenant en compte l'accompagnement et le soutien proposés par la Cité internationale des arts, et les contacts déjà établis et/ou identifiés à Paris.

Appel à candidatures 2025
Résidence d'été

Comment candidater ?

Les candidatures sont à transmettre uniquement par mail à l'ésadhar en un seul fichier PDF de moins de 20 Mo.

Merci de nommer le fichier :

NOM_PRENOM_candidature_RESIDENCE DETE

Adresse email : candidature@esadhar.fr

Pièces à fournir :

- un curriculum vitæ (4 pages maximum)
- un dossier artistique comprenant une dizaine de visuels d'œuvres réalisées avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo (vimeo, youtube, soundcloud...)
- une lettre d'intention présentant le projet que le-la candidat-e souhaite développer dans le cadre du programme, les raisons pour lesquelles son travail justifie la nécessité de cette résidence d'un point de vue à la fois artistique et de réseau professionnel (entre 2 à 4 pages maximum)

Renseignements

Tiphanie Dragaut-Lupescu,
directrice des études et de l'International,

tiphanie.dragaut@esadhar.fr

ésadhar Le Havre

02 35 53 30 31

Marie-José Ourtilane,
directrice des études et de la VAE,

marie-jose.ourtilane@esadhar.fr

ésadhar Rouen

02 35 53 30 31

Les partenaires

L'ésadhar est un établissement public d'enseignement supérieur en art, design graphique et création littéraire en Normandie, situé en bord de Seine et facilement accessible en train depuis Paris. L'ésadhar compte environ 300 étudiant-es réparti-es sur deux campus et leur offre la possibilité d'accéder à la diversité du champ de la création.

esadhar.fr

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines. Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résident-es leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, nationalités et disciplines.

citedesarts.net

La galerie Duchamp, centre d'art contemporain d'intérêt national, organise quatre à cinq expositions par an ainsi que des résidences d'artistes et développe, depuis son ouverture, une importante activité d'édition. Sa mission première est d'accompagner l'expérimentation et la recherche contemporaine dans le champ des arts plastiques. Dans ses murs, elle accueille des visiteur-ses (environ 5 000 par an) et organise des actions pour les publics.

galerie-duchamp.org

Le Palais de Tokyo est devenu en 2012 le plus grand centre d'art contemporain d'Europe suite à la réhabilitation de l'ensemble de ses espaces. Il invite à explorer l'émergence et à rencontrer les créateur-rices de notre temps, là même, où furent exposés certains des plus grands artistes du siècle passé.

palaisdetokyo.com

La Maison des arts Agnès-Varda est un centre d'art contemporain municipal dont le cœur du projet s'affirme dans le soutien à la création artistique contemporaine via la production et la diffusion d'œuvres et d'expositions autant qu'il favorise la sensibilisation des publics à l'art contemporain en créant des espaces et possibilités de rencontre avec les œuvres et les artistes. La Maison des arts Agnès-Varda est par ailleurs dotée d'une artothèque, créée en 2015 et comportant une collection de plus de 500 œuvres ouvertes à l'emprunt et enrichie de la collection de l'artothèque de l'ésadhar.

maisondesarts-gq.fr

L'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen est un établissement public d'enseignement supérieur, sous tutelle du ministère de la Culture, financé par l'État – DRAC Normandie, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la Ville du Havre. L'ésadhar est membre des réseaux ANdÉA, ELIA, RN13BIS, RRouen, Normandie Université, CHEERS, ANÉAT.